

Argenta Life Next-Gen Technology

Fonds d'assurance interne d'Argenta Life Plan volet branche 23

30-05-2023

Argenta Life Next-Gen Technology est un fonds d'assurance interne proposée par Argenta Assurances SA sous le volet branche 23 d'Argenta Life Plan. Il investit dans le fonds¹ Argenta-Fund Next-Gen Technology gérée par Argenta Asset Management SA.

Politique d'investissement

Le fonds investit principalement dans des actions émises par des entreprises actives dans le secteur technologique et établies, notées ou négociées dans le monde entier (y compris les marchés émergents). Afin de répartir les risques, le portefeuille du compartiment est diversifié dans des entreprises mondiales essentiellement actives dans la recherche, le développement, la production et/ou la distribution de technologies nouvelles et émergentes. Le compartiment se concentre sur les technologies disruptives telles que les Mégadonnées (Big Data), l'Internet des Objets (IdO), l'intelligence artificielle (IA), le cloud et la connexion internet mobile. Cette énumération n'est pas limitative. Benchmark: MSCI World (100 %). Le fonds n'a pas l'objectif d'égaliser la prestation du benchmark.

 <h3>Thématique</h3> <p>Ce fonds complémentaire est catégorisé par les gestionnaires dans le groupe des fonds thématiques. Au sein d'un fonds thématique, leur choix peut se porter sur des sociétés établies dans le monde entier.</p>	 <h3>Investir confortablement</h3> <p>Vous ne devez pas suivre les marchés, les gestionnaires le font pour vous. Ce fonds est suivi et ajusté quotidiennement par les spécialistes en investissements.</p>	 <h3>Flexibilité</h3> <p>Vous pouvez souscrire ou racheter des parts hebdomadairement. Cet investissement n'a pas de date d'échéance. La durée recommandée des investissements dans le compartiment est d'au moins 6 ans et 8 ans pour Argenta Life Plan.</p>
---	---	--

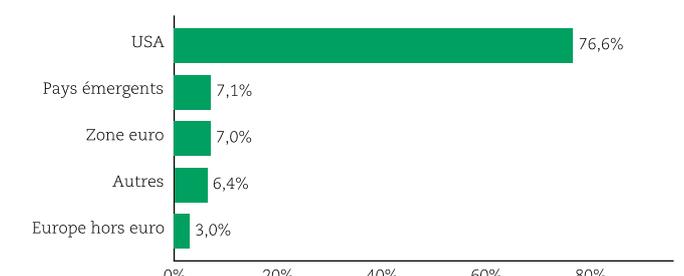
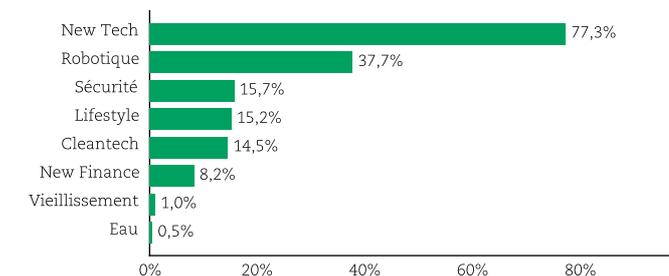
Rendements actuariels (base annuelle en euros)^{2, 3}

Date de création	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	depuis la création
6/15/2006	11,30%	4,97%	7,20%	10,52%	8,39%

Source: Argenta Assuranties nv 30-05-2023

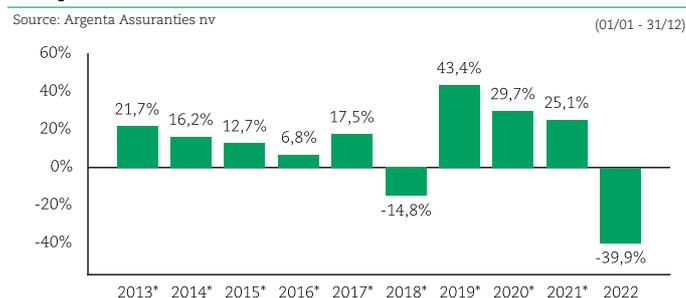
Secteurs économiques et thématiques

Répartition géographique



Rendements annuels des 10 derniers exercices comptables^{3, 4}

Évolution de la valeur d'inventaire^{3, 5} (base 100)



* Pourcentage de la position Actions totale au sein de ce fonds. Le total de ce pourcentage peut être supérieur ou inférieur à 100%. Certaines entreprises font partie de plusieurs thèmes, d'autres ne sont reprises dans aucun de ces thèmes.

¹Par fonds, il faut entendre un fonds commun de placement ou une sicav ou un compartiment de sicav, également appelé organisme de placement collectif (OPC). Un OPC est un organisme qui investit des fonds provenant de plusieurs investisseurs et qui investit ce capital dans sa totalité dans un ensemble d'instruments financiers diversifiés selon le principe de répartition des risques. Un OPC est donc une forme de gestion commune de portefeuille.

²Les rendements actuariels sont basés sur des données historiques qui n'offrent aucune garantie pour le futur et qui ne tiennent pas compte de fusions éventuelles de compartiments. Ils sont calculés hors frais et taxes. Ces rendements, bruts exprimés en euros, sont fournis par Argenta Assurances SA.

³Nous attirons votre attention sur le fait que la politique d'investissement du compartiment a été modifiée en date du 9 septembre 2021.

⁴Les rendements annuels sont basés sur des données historiques qui n'offrent aucune garantie pour le futur et qui ne tiennent pas compte de fusions éventuelles de compartiments. Ils sont calculés sur base des dernières valeurs nettes d'inventaire de chaque exercice, hors frais et taxes. Ces rendements, bruts exprimés en euros, sont fournis par Argenta Assurances SA.

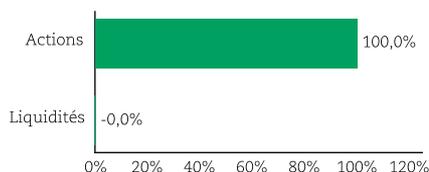
⁵L'évolution de la valeur nette d'inventaire est basée sur des données historiques qui n'offrent aucune garantie pour le futur et qui ne tiennent pas compte de fusions éventuelles de compartiments. Elles sont présentées hors frais et taxes. Ces valeurs nettes d'inventaire, brutes exprimées en euros, sont fournies par Argenta Assurances SA.

Composition des actifs ⁶

Source: Argenta Asset Management S.A.		au 30-05-2023
NVIDIA Corp		3,09%
Advanced Micro Devices Inc		3,05%
Microsoft Corp		2,74%
Apple Inc Reg		2,61%
Amazon.com Inc		2,37%
Cloudflare Inc A Reg		1,78%
Snowflake Inc A Reg		1,77%
MongoDB Inc A Reg		1,54%
Datadog Inc Reg A		1,51%
ServiceNow Inc Reg		1,51%
% de l'actif du top 10		21,99%
Nombre des positions		133

Caractéristiques générales du produit

Répartition géographique	Dans le monde entier
Fréquence	Hebdomadaire
Horizon d'investissement	6 ans
Genre	Fonds d'actions
Montant minimum de souscription	25 €
Total actifs nets	67,97 Mio. €



Frais

Frais de souscription	0,00%
Frais de rachat	0,00%
Frais courants	2,86%

Dont 1,86% de frais courants du compartiment sous-jacent Argenta-Fund Lext-Gen Technology et 1,0% des frais courants du fonds d'assurance interne.

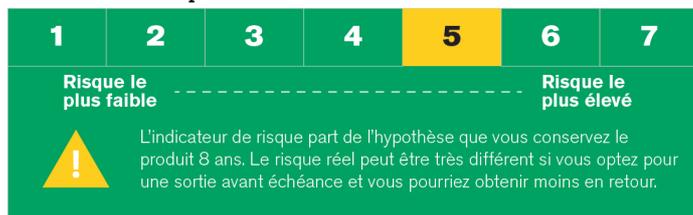
Taxes

Taxe d'assurance sur chaque prime versée	2.00%
Précompte mobilier en cas de vente	pas d'application

⁶Il se peut que certains OPC présents dans le portefeuille ne soient pas commercialisés en Belgique. Veuillez consulter votre conseiller financier.

Les principales risques sont les suivantes:

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7 (où « 1 » représente le niveau de risque le plus faible et « 7 » le plus élevé), ce qui correspond à un risque entre moyen et élevé. Ceci veut dire que les pertes potentielles sur les performances futures sont estimées comme comme possible et que la valeur nette d'inventaire peut varier en fonction des circonstances du marché. Comme ce produit n'est pas immunisé contre les performances futures du marché, vous risquez de perdre la totalité ou une partie de votre investissement.

Le risque financier est intégralement assumé par le preneur d'assurance. Le capital ne bénéficie d'aucune protection et aucune garantie n'est donnée sur le rendement. Si Argenta Assurances SA n'est pas en mesure de payer le montant qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre apport. Vous trouverez plus d'informations dans les règlements de gestion des branches 23, disponibles sur www.argenta.be ou auprès de votre agent.

- **Risque de faillite:** Les actifs des fonds d'assurance internes liés à l'assurance vie sont intégrés dans une gestion séparée du patrimoine spécial, géré distinctement au sein des actifs d'Argenta Assurances SA. En cas de faillite d'Argenta Assurances SA, ce patrimoine est prioritairement réservé afin de respecter les engagements envers les preneurs d'assurance et/ou les bénéficiaires.
- **Risque de perte de capital:** Il n'y a pas de protection du capital.
- **Risque de l'investisseur:** Le fonds d'assurance interne investit essentiellement dans des fonds d'investissement ou des SICAV. Argenta Assurances SA décline toute responsabilité afférente au défaut de toute contrepartie tenue par une obligation de paiement à ce fonds sous-jacent et au défaut des fonds d'investissement et SICAV mêmes.
- **Risque de liquidité:** La liquidation des unités du fonds d'assurance interne peut être exceptionnellement ralentie ou suspendue.
- **Risque de fluctuation de la valeur pendant la durée du contrat:** La valeur unitaire dépend de l'évolution de la valeur des actifs sous-jacents, des taux d'intérêt du marché, etc. La valeur unitaire n'est jamais garantie. Elle peut être supérieure ou inférieure à celle prévalant à la date du paiement de la prime. Aucune protection du capital n'est garantie.

Scénarios de performance

Vous pouvez consulter les différents scénarios de performance [dans le document d'informations clés](#).

Définitions

Pays émergents: Les pays émergents disposent d'un important potentiel de développement qui se traduit par un taux de croissance historique supérieur à celui des pays développés

Lifestyle: Des marques fortes, des biens de consommation qui sont également de plus en plus populaires en Asie, y compris les biens de consommation numériques.

New finance: Les entreprises qui fournissent des services financiers ou qui soutiennent le secteur financier et les entreprises qui soutiennent l'innovation dans le secteur financier.

Eau: Les entreprises qui sont actives dans le domaine de l'amélioration de la qualité de l'eau et d'une utilisation plus efficace de l'eau.

Viellissement: Entre autres, les entreprises qui sont actives dans le domaine des soins de santé, des voyages et de la détente, du confort ou de la gestion d'actifs.

Robotica: Les entreprises qui jouent un rôle de pionnier dans le domaine de l'innovation technologique et de la robotique.

Sécurité: Les entreprises actives dans le domaine de la sécurité numérique ou de la sécurité physique.

Cleantech: Les entreprises dont le cœur de métier est de générer de l'énergie renouvelable, d'accroître l'efficacité énergétique et d'améliorer l'élimination des déchets.

New Tech: Les entreprises qui mettent l'accent sur les technologies perturbatrices telles que le Big Data, l'Internet des objets (IoT), l'intelligence artificielle (IA), le cloud et la connexion Internet mobile.

Informations importantes

Argenta Life Plan est une assurance vie de droit belge proposée par Argenta Assurances SA. Ce document contient uniquement un aperçu des caractéristiques les plus importantes. Vous retrouverez les informations détaillées sur le produit, les conditions et les risques y afférents dans les règlements de gestion, les conditions générales et le document d'informations clés. Ces documents sont disponibles gratuitement sur www.argenta.be ou dans votre agence. Avant de souscrire, vous devez parcourir attentivement ces documents. Vous trouverez les valeurs d'inventaire nettes sur le site web de L'Écho et De Tijd. Vous trouverez les taux d'intérêt et les périodes de garantie des taux d'intérêt pour la branche 21 dans la liste des tarifs sur www.argenta.be ou dans votre agence. Ce document s'adresse à un large public et n'est pas basée sur des informations relatives à la situation personnelle du lecteur. Argenta Assurances SA n'a pas vérifié les connaissances et l'expérience du lecteur, ni sa situation financière ou ses objectifs d'investissement. Il est dès lors possible que les instruments financiers mentionnés ne soient pas adéquats ou appropriés. Cette page ne constitue donc aucun conseil en investissement. Le lecteur peut uniquement acheter ces instruments financiers après qu'Argenta Assurances SA ait contrôlé s'ils sont appropriés ou adéquats pour le lecteur.

Vous n'êtes pas entièrement satisfait(e)?

Si vous avez une réclamation à formuler, vous pouvez en parler à votre agent Argenta ou vous adresser au service Gestion des plaintes d'Argenta, Belgique 49-53, 2018 Anvers, tél. 03 285 56 45, fax 03 285 55 28, gestiondesplaintes@argenta.be. Vous estimez qu'Argenta Banque d'Épargne SA n'a pas donné suite à votre réclamation ou que la réponse fournie n'est pas satisfaisante ? Dans ce cas, vous pouvez vous adresser à l'Ombudsman des Assurances, de Meeûssquare 35, 1000 Brussel Tel: 02/ 547 58 71, Fax: 02/ 547 59 75, info@ombudsman.as; www.ombudsman.as, ou à l'un des organes de règlement des litiges mentionnés sur <http://ec.europa.eu/odr/>. Vous conservez toutefois le droit d'intenter une action judiciaire. Les informations contenues dans ce document sont basées sur la situation juridique et fiscale en vigueur en Belgique à la date du 30-05-2023. La réglementation fiscale s'applique aux particuliers domiciliés en Belgique. Elle dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications ultérieures.

Cette fiche s'adresse à un large public et n'est aucunement basée sur des informations relatives à votre situation personnelle. Cette fiche ne constitue dès lors aucun conseil en investissement.

Date de rédaction: 30-05-2023

E.R.: Argenta Assurances sa, compagnie d'assurance de droit belge, dont le siège social est situé à 2018 Anvers, Belgique 49-53, numéro de TVA 0404.456.148 RPM Anvers, division Anvers et autorisée par la Banque Nationale de Belgique (BNB) sous le numéro 858 pour les branches 02, 08, 10a, 13, 14, 17, 21, 22, 23 et 26.